



RCS : THONON LES BAINS

Code greffe : 7402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de THONON LES BAINS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00024

Numéro SIREN : 538 888 918

Nom ou dénomination : 245 INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2017 sous le numéro de dépôt 4935

Duplicata  
GREFFE DU  
TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE THONON-LES-BAINS  
10, Rue de l'Hôtel-Dieu - BP 60521  
74203 THONON LES BAINS CEDEX  
Tel : 04.50.72.13.20

## RECEPISSE DE DEPOT

CABINET POLLIEN GIRAUD ET ASSOCIES-  
case 40

13 avenue des Allobroges  
74200 THONON LES BAINS

V/REF :  
N/REF : 2012 B 24 / 2017-B-4935

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE THONON-LES-BAINS certifie qu'il a reçu le 20/07/2017,  
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le  
31/12/2016.

Concernant la société

245 INVEST  
Société par actions simplifiée à associé unique  
245 avenue de Verlagny  
74500 Neuvecelle

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-4935 le 27/07/2017  
R.C.S. THONON 538 888 918 (2012 B 24)

Fait à THONON-LES-BAINS le 27/07/2017,  
L'un des Greffiers Associés



## **245 INVEST**

Société par actions simplifiée unipersonnelle

Au capital de 5.000,00 €

Siège social : 74500 NEUVECELLE

245 Avenue de Verlagny

R.C.S. THONON-LES-BAINS B 538 888 918 - 2012 B 24

SIRET 538 888 918 00017

---

### **PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE** **DU 21 JUIN 2017**

#### **AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE** **CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016**

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 17.606,00 € au poste « Report à nouveau ».

L'associé unique indique, en outre, qu'un dividende de 50,70 € net a été mis en paiement par action, au titre d'une distribution de réserves intervenue en date du 30 Avril 2015.



**SAS 245 INVEST**

**COMPTES ANNUELS du 01/01/2016 au 31/12/2016**

---

*Certifié sincère et véritable*

*B. Cour*

## IDENTIFICATION

**DENOMINATION SOCIALE** : SAS 245 INVEST

**FORME JURIDIQUE** : SAS

**CAPITAL SOCIAL** : 5 000.00

**SIEGE SOCIAL** : 245 Av de Verlagny  
: 74500 NEUVECELLE

**ACTIVITE** : PRISE DE PARTICIPATION FINANCIERE

**SIRET** : 53888891800017

**N° TVA Intracommunautaire** : FR67538888918

**Code N.A.F.** : 6420Z

**DIRIGEANT(S)** : CANEL Béatrice Président

Désignation de l'entreprise SAS 245 INVEST Néant  \*

Adresse de l'entreprise 245 Av de Verlagny 74500 NEUVECELLE

Numéro SIRET \* 5 3 8 8 8 8 9 1 8 0 0 0 1 7

Durée de l'exercice en nombre de mois \* 1 2 Durée de l'exercice précédent \* 1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le	
				<u>3 1 1 2 2 0 1 6</u>	<u>3 1 1 2 2 0 1 5</u>	
<b>ACTIF</b>		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net	
		1	2	3	4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012			
	Fonds commercial *					
	Autres *	014	016			
	Immobilisations corporelles *	028	030	1 100	109	
	Immobilisations financières * (1)	040	042	1 365	1 365	
	<b>Total I (5)</b>	<b>044</b>	<b>048</b>	<b>2 465</b>	<b>109</b>	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	204 973	204 973	
	Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	300	300	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	576	576
		Autres * (3)	072	074	196 099	196 099
	Valeurs mobilières de placement	080	082			
	Disponibilités	084	086	11 856	11 856	
	Charges constatées d'avance *	092	094			
		<b>Total II</b>	<b>096</b>	<b>098</b>	<b>413 804</b>	<b>262 004</b>
		<b>Total général (I+II)</b>	<b>110</b>	<b>112</b>	<b>416 269</b>	<b>109</b>
				<b>416 160</b>	<b>262 769</b>	
<b>PASSIF</b>				<b>Exercice N NET</b>	<b>Exercice N-1 NET</b>	
				<b>1</b>	<b>2</b>	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	122	5 000	5 000	
	Ecarts de réévaluation	124	126			
	Réserve légale	126	128	500	500	
	Réserves réglementées*	130	132			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *	131	132	56 352	56 352	
	Report à nouveau	134	136	15 077	15 077	
	Résultat de l'exercice	136	138	17 606	15 077	
	Provisions réglementées	140	142			
		<b>Total I</b>	<b>142</b>	<b>144</b>	<b>29 169</b>	<b>46 775</b>
	Provisions pour risques et charges	154	156			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	158	368 703	200 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	166			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	168	2 196	1 596	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....	169	172	165	14 398	
	Produits constatés d'avance	174	176			
		<b>Total III</b>	<b>176</b>	<b>178</b>	<b>386 991</b>	<b>215 994</b>
		<b>Total général (I + II + III)</b>	<b>180</b>	<b>182</b>	<b>416 160</b>	<b>262 769</b>
RENOUVELLEMENTS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	357 256	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 700	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

Exercice N clos le [3 1 1 2 2 0 1 6] Néant Exercice N-1 clos le [3 1 1 2 2 0 1 5]

PRODUITS D'EXPLOITATION		CHARGES D'EXPLOITATION		PRODUITS ET CHARGES DIVERS		RÉINTEGRATIONS		DÉDUCTIONS		DÉFICITS	
Ventes de marchandises *											
Production vendue	biens	209									
	services *	217									
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)											
Production immobilisée *											
Subventions d'exploitation reçues											
Autres produits											
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)											
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)											
Variation de stock (marchandises) *											
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)											
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *											
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)											
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	151								
Rémunérations du personnel *											
Charges sociales (cf. renvoi 380)											
Dotations aux amortissements *											
Dotations aux provisions											
Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)		259									
(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		260									
Total des charges d'exploitation (II)											
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>											
Produits financiers (III)											
Produits exceptionnels (IV)											
Charges financières (V)											
Charges exceptionnelles (VI)											
Impôts sur les bénéfices * (VII)											
<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)</b>											
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2									
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *											
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles											
Provisions non déductibles *											
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)											
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cis d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248						
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensés de réintégration)				249							
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											
Entreprise nouvelles (44. septies)		986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987		Zones de restructuration de la défense (44. terdecies)	127		Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)	138
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		Jeune entreprise innovante (44. septies A)	989		Basins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodécies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undécies)	990
Divers dont ZFA (44. quaterdecies)		345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346			
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"				655							
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>		Bénéfice col. 1		Déficit col. 2							
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)											
Déficits antérieurs reportables : * ..... 1.8... 2.8 étant imputés sur le résultat :											
<b>RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS</b>		Bénéfice col. 1		Déficit col. 2							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Formulaire obligatoire (article 302 Septies  
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 245 INVEST

Néant  \*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ								
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472	1 100	474		476	1 100	1 100
	Immobilisations financières	480	765	482	600	484		486	1 365	1 365
	<b>TOTAL</b>	<b>490</b>	<b>765</b>	<b>492</b>	<b>1 700</b>	<b>494</b>		<b>496</b>	<b>2 465</b>	<b>2 465</b>

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES								
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506		
	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562	109	564		566	109	
	<b>TOTAL</b>	<b>570</b>		<b>572</b>	<b>109</b>	<b>574</b>		<b>576</b>	<b>109</b>	

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.											
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
<b>TOTAL</b>	<b>578</b>	<b>580</b>	<b>582</b>	<b>584</b>	<b>586</b>	<b>581</b>	<b>587</b>	<b>589</b>			
	Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations	590	583	594	595			
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591				
	<b>TOTAL</b>				<b>596</b>	<b>585</b>	<b>597</b>	<b>599</b>			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 245 INVEST

Néant  \*

**I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
<b>TOTAL</b>		<b>680</b>		<b>682</b>		<b>684</b>		<b>686</b>			

**B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
<b>TOTAL</b>	<b>770</b>		<b>775</b>	

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT**  
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

**II DÉFICITS REPORTABLES**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	18 282
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	18 282
Déficits de l'exercice	860	93 144
<b>Total des déficits restant à reporter</b>	<b>870</b>	<b>111 425</b>

**III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C**

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996

**IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA**

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
--	-----

**V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS** (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

	800	<input type="checkbox"/>
--	-----	--------------------------

**VI DIVERS**

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT



### **THONON-LES-BAINS**

---

Le Ténére - 49, avenue d'Évian  
74200 Thonon-les-Bains

T. 04 50 70 15 39 - F. 04 50 26 45 89  
fiduralp@fiduralp.com

[WWW.FIDURALP.COM](http://WWW.FIDURALP.COM)

---

### **SAINT JEAN DE MAURIENNE**

Z.I. Les Plans - Rue Jean Monnet  
73300 Saint Jean de Maurienne

T. 04 79 64 05 76 - F. 04 79 64 33 41  
fiduralpm@fiduralpm.com

### **ANNEMASSE**

---

Z. rue du 8 mai 1945 - Place du Clos Fleury  
74100 Annemasse

T. 04 50 87 82 50 - F. 04 50 95 53 66  
fiduralpa@fiduralp.com



Société d'Expertise Comptable  
inscrite au tableau de l'Ordre de la Région de Lyon.

## **245 INVEST**

Société par actions simplifiée unipersonnelle

Au capital de 5.000,00 €

Siège social : 74500 NEUVECELLE

245 Avenue de Verlagny

R.C.S. THONON-LES-BAINS B 538 888 918 - 2012 B 24

SIRET 538 888 918 00017

---

### **RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS**

### **DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016**

Madame Béatrice CANEL, Présidente non associée de la société 245 INVEST, a, conformément aux dispositions de l'article L.227-9 du Code de Commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2016, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

----0-0-0-0-0-0----

## SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

La situation, tant active que passive, de la société, à la fin de l'exercice clos le 31 Décembre 2016, d'une durée de douze mois, se trouve résumée dans le bilan établi à cette date (documents 1 et 2 de la liasse fiscale).

En page suivante figure, un rappel synthétique avec les principaux postes du bilan ; le détail figurant dans les documents comptables.

Pour faciliter la comparaison de ce bilan avec celui de l'exercice précédent, il est indiqué, en colonne 3, les variations de chaque poste, en valeur relative, par rapport au total général dudit bilan, qui ressort, pour l'exercice, à 416.160 €.

L'associé unique indique, en particulier :

### En ce qui concerne l'ACTIF :

- les immobilisations corporelles ont augmenté de 991 € ;
- l'augmentation des créances, qui sont passées de 5.656 € à 196.675 € ;
- la diminution des disponibilités, qui sont passées de 51.375 € à 11.856 €.

### En ce qui concerne le PASSIF :

- la diminution, en euros, des capitaux propres, due au résultat déficitaire dégagé au titre de l'exercice écoulé,
- l'augmentation, en euros, de l'ensemble des dettes, et notamment les postes suivants :
  - le poste "Emprunts et dettes assimilées", qui est passé de 200.000 € à 368.703 € ;
  - le poste "Dettes fournisseurs et comptes rattachés", qui est passé de 1.596 € à 2.196 € ;
  - le poste "Autres dettes", qui est passé de 14.398 € à 16.091 €.

**SYNTHESE EN % DES PRINCIPAUX POSTES DU BILAN**

<i>ACTIF</i>		<i>PASSIF</i>					
Principaux postes	31-déc-16	31-déc-15	VARIATION	Principaux postes	31-déc-16	31-déc-15	VARIATION
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE</b>	-	-	-	<b>CAPITAL SOCIAL</b>	<b>1,20%</b>	<b>1,90%</b>	<b>- 0,70</b>
Immobilisations incorporelles	-	-	-	Primes	-	-	-
Immobilisations corporelles	0,24%	-	+ 0,00	Ecart de réévaluation	-	-	-
Immobilisations financières	0,33%	0,29%	+ 0,04	Réserves	13,66%	21,64%	- 7,97
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>0,57%</b>	<b>0,29%</b>	<b>+ 0,27</b>	Report à nouveau	-3,62%	-	- 0,04
Stocks	49,25%	78,01%	- 28,75	Résultat de l'exercice	-4,23%	-5,74%	+ 1,51
Avances et acomptes sur commandes, créances				Subventions	-	-	-
				Provisions réglementées	-	-	-
Divers				<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>7,01%</b>	<b>17,80%</b>	<b>- 10,79</b>
				Autres fonds propres	-	-	-
				Provisions pour risques et charges	-	-	-
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>99,43%</b>	<b>99,71%</b>	<b>- 0,27</b>	<b>DETTES</b>	<b>92,99%</b>	<b>82,20%</b>	<b>+ 10,79</b>
Comptes de régularisation	-	-	-	Comptes de régularisation	-	-	-
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>		<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	

## ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

Tous les chiffres afférents à cette activité figurent au compte de résultat (documents 3 et 4 de la liasse fiscale) ; afin de permettre une lecture plus aisée, figure ci-après un tableau synoptique.

Le suivi de l'évolution du chiffre d'affaires au cours des cinq derniers exercices figure dans le tableau des résultats financiers annexé au présent rapport.

À ce sujet, le chiffre d'affaires net de la Société, s'élevant à 576,00 €, a augmenté par rapport à l'exercice précédent.

En ce qui concerne les charges d'exploitation, il convient de souligner qu'elles ont diminué par rapport à l'exercice précédent, et notamment :

- le poste « Achats de matières premières et autres approvisionnements » a diminué de 204.973 € ;
- le poste « Autres achats et charges externes », qui est passé de 14.926 € à 8.323 €.

Le résultat financier est déficitaire de 5.962 €.

La conjonction de ces différents éléments a entraîné un résultat net comptable déficitaire de 17.606 €.

**TABLEAU COMPARATIF DES COMPTES DE RESULTATS DES DEUX DERNIERS EXERCICES**

	EXERCICE 31-déc-16	% des produits d'exploitation	EXERCICE 31-déc-15	% des produits d'exploitation
<b>Produits d'exploitation</b>				
dont chiffre d'affaires net	576	100,00%	3	100,00%
<b>Charges d'exploitation</b>				
dont : - Achats de marchandises	12 220	2121,53%	15 080	502666,67%
- Achats de matières premières et autres				
- Autres achats et charges externes	8 323	1444,97%	204 973	6832433,33%
- Frais de personnel			14 926	497533,33%
- Amortissements	109	18,92%		
- Provisions	3 205	556,42%		
- Impôts et taxes	583	101,22%	154	5133,33%
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-11 644</b>	<b>-2021,53%</b>	<b>-15 077</b>	<b>-502566,67%</b>
Opérations en commun				
Produits financiers	3 081	534,90%		
Charges financières	9 043	1569,97%		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-5 962</b>	<b>-1035,07%</b>		
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-17 606</b>	<b>-3056,60%</b>	<b>-15 077</b>	<b>-502566,67%</b>
Produits exceptionnels			10 286	342866,67%
Charges exceptionnelles			10 286	342866,67%
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>				
Participation des salariés				
Impôt sur les bénéfices				
<b>RESULTATS</b>	<b>-17 606</b>	<b>-3056,60%</b>	<b>-15 077</b>	<b>-502566,67%</b>

## **PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 présentés par l'associé unique ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

## **AFFECTATION DU RESULTAT**

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 17.606,00 € au poste « Report à nouveau ».

## **RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES**

Conformément aux dispositions de l'article 243 du Code Général des Impôts, l'associé unique rappelle qu'un dividende de 50,70 € net a été mis en paiement par action, au titre d'une distribution de réserves intervenue en date du 30 Avril 2015.

## **EVENEMENTS INTERVENUS AU COURS DU DERNIER EXERCICE**

Néant.

## **ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

Néant.

## **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

La SASU 245 INVEST détient :

- ▶ 30 % du capital de la société LES JARDINS DU GOLF, société civile de construction-vente au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à 74200 THONON-LES-BAINS, 02 Avenue de la Gare ;
- ▶ 45 % du capital de la société GRANGE NEUVE, société civile de construction-vente au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à 74200 THONON-LES-BAINS, 02 Avenue de la Gare, et dans laquelle la SASU 245 INVEST est cogérante associée ;
- ▶ 50 % du capital de la société RIPAILLE, société par actions simplifiée au capital de 1.200,00 €, dont le siège est à 74200 MARIN, 150 Chemin des Damphes.

## **SOCIETES CONTRÔLEES**

Néant.

## RACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L 225-211 al 2 du Code de commerce, l'associé unique indique qu'aucune opération d'acquisition d'actions destinées à être attribuées aux salariés dans le cadre de l'intéressement du personnel aux fruits de l'expansion de l'entreprise n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

## AUGMENTATION DU CAPITAL RÉSERVÉE AUX SALARIÉS

La société ne comptant aucun salarié, elle n'est pas tenue, en application des dispositions de l'article L.225-129-6, alinéa 1 du Code de Commerce, de proposer à l'associé unique une résolution tendant à réaliser une augmentation de capital en faveur de ses salariés.

Il est cependant rappelé que, dans le cas où la société viendrait à comporter des salariés, cette consultation de l'associé unique devra être renouvelée tous les trois ans, aussi longtemps que la participation au capital des salariés restera inférieure à 3 %.

## ACTIONS ATTRIBUEES GRATUITEMENT

Néant.

## INFORMATIONS SUR LA DETENTION DU CAPITAL PAR CERTAINS ASSOCIES

Conformément aux dispositions de l'article L 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L 233-7 et L 233-12 dudit Code, l'associé unique indique ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital social ou des droits de vote :

NOM DE L'ACTIONNAIRE :	NOMBRE D'ACTIONS :	POURCENTAGE DETENU :	
		EXERCICE PRECEDENT	EN FIN D'EXERCICE
M. Didier CANEL	500 actions	100 %	100 %

## PERSPECTIVES D'AVENIR

En ce qui concerne l'exercice en cours, l'associé unique espère améliorer le volume d'affaires et réaliser de bons résultats.

## DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'associé unique précise que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

## SANCTIONS PRONONCEES PAR LE CONSEIL DE LA CONCURRENCE

Néant.

Documents annexés au présent rapport :  
- tableau des résultats financiers de la société

La Présidente

B. Chancel

**RESULTATS (ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES) DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

<u>NATURE DES INDICATIONS</u>		Exercice 2012	Exercice 2013	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016
<b>I- Capital en fin d'exercice</b>		(1 <sup>er</sup> exercice)				
Capital social .....		5.000 €	5.000 €	5.000 €	5.000 €	5.000 e
Nombre des actions ordinaires existantes .....		500 actions	500 actions	500 actions	500 actions	500 actions
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes ...		-	-	-	-	-
Nombre maximal d'actions futures à créer .....		-	-	-	-	-
→ Par conversion d'obligations .....		-	-	-	-	-
→ Par exercice de droits de souscription .....		-	-	-	-	-
<b>II- Opérations et résultats de l'exercice</b>						
Chiffres d'affaires hors taxes .....		111.210 €	3.000 €	Néant	Néant	576 €
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions .....		-1.523 €	77.500 €	34.366 €	-15.077 €	-17.497 €
Impôts sur les bénéfices .....		-	18.337 €	5.155 €	-	-
Participation des salariés due au titre de l'exercice .....		-	-	-	-	-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions .....		-1.523 €	59.163 €	29.211 €	-15.077 €	-17.606 €
Résultat distribué .....		-	-	30.000 € réserves	-	-
<b>III- Résultats par action</b>						
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotation aux amortissements et provisions .....		-3,05 €	118,33 €	58,42 €	-30,15 €	-34,99 €
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et Provisions .....		-3,05 €	118,33 €	58,42 €	-30,15 €	-35,21 €
Dividende net attribué à chaque action (après prélèvements sociaux) .....		-	-	50,70 € réserves	-	-
<b>IV- Personnel</b>						
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice .....		-	-	-	-	-
Montant de la masse salariale de l'exercice .....		-	-	-	-	-
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales) .....		-	-	-	-	-

BK

**EDMOND POLLIEN †**  
FONDATEUR

**JEAN-LUC GIRAUD**  
ANCIEN MEMBRE DU CONSEIL  
DE L'ORDRE

**MURIELLE POLLIEN**  
AVOCAT MANDATAIRE EN  
TRANSACTION IMMOBILIERE

**EMILIE BIRMELE**

13, AVENUE DES ALLOBROGES  
74200 THONON-LES-BAINS  
TEL 04 50 71 18 39  
FAX 04 50 26 47 32

E-MAIL :

contact@pgbavocats.com

SITE INTERNET :  
www.pgbavocats.com

S.E.L.A.R.L. AU CAPITAL  
DE 200 000 €  
R.C.S. THONON-LES-BAINS  
D 339776098 - 93 D 208

**SECRETARIAT DU GREFFE  
TRIBUNAL DE COMMERCE**

10 Rue de l'Hôtel Dieu  
74200 THONON-LES-BAINS

À Thonon-les-Bains, le 20 juillet 2017

N/REF. 2017/07 - MP/KL

**CONCERNE : SAS 245 INVEST**

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2016

Monsieur le Greffier, Cher Maître,

J'ai l'avantage de vous remettre sous ce pli, en un exemplaire certifié conforme, pour la société citée en référence :

- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 (bilan, compte de résultat, annexe) ;
- Le rapport de gestion ;
- La proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée ;
- La résolution d'affectation votée ;

ainsi qu'un chèque de 45,49 €, au nom de la société, libellé à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce.

**Je vous remercie de bien vouloir faire parvenir directement le certificat de dépôt à mon Cabinet.**

Dans l'attente et vous souhaitant bonne réception des présentes, je vous prie de croire, Monsieur le Greffier, Cher Maître, en l'assurance de ma considération distinguée.

**Murielle POLLIEN**

**Pi : ment.**

